

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier a-t-il un objectif d'investissement durable ?

Oui

Non

Il réalisera un minimum d'investissements durables ayant un objectif environnemental : __ %

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il réalisera un minimum d'investissements durables ayant un objectif social : __ %

Il promeut des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas pour objectif l'investissement durable, il contiendra une proportion minimale de 0% d'investissements durables

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promeut des caractéristiques E/S, mais ne réalisera pas d'investissements durables

Quelles caractéristiques environnementales et/ou sociales sont promues par ce produit financier ?

PLUVALCA DISRUPTIVE OPPORTUNITIES est labellisé ISR.

Il promeut particulièrement les caractéristiques sociales et environnementales autour de la thématique "Tech for good", cherchant à capter les bénéfices de la technologie pour la société.

L'équipe de gestion procède selon une approche « Best in Universe » : les caractéristiques environnementales et sociales de chaque émetteur constituant l'univers d'investissement du Fonds sont évaluées à partir de la base de notation fournie par MSCI permettant ainsi d'exclure les deux derniers déciles.

PLUVALCA DISRUPTIVE OPPORTUNITIES s'engage par ailleurs à surperformer son univers d'investissement sur l'indicateur de l'intensité carbone.

Des informations complémentaires sont disponibles sur le site internet : <https://www.arbevel.com/fr/notre-demarche-isr>.

Quels sont les indicateurs de durabilité utilisés pour mesurer la réalisation de chacune des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier ?

Pour mesurer la réalisation de chacune des caractéristiques environnementales et sociales promues, le Fonds utilisera une note ESG déterminée à partir des indicateurs MSCI parmi lesquels : (i) changements climatiques, (ii) ressources naturelles, (iii) pollution et déchets, (iv) défis environnementaux, (v) ressources humaines, (vi) responsabilité du produit, (vii) rôle des parties prenantes et (viii) défis sociaux.'

Dans le cadre de sa gestion, il suit particulièrement les indicateurs suivants : (i) intensité carbone, (ii) existence d'un plan social au cours des trois dernières années, concernant au moins 10% de l'effectif, et (iii) adhésion au Pacte Mondial des Nations-Unis.

Quels sont les objectifs des investissements durables que le produit financier entend partiellement réaliser et comment l'investissement durable contribue-t-il à ces objectifs ?

Le Fonds pourra partiellement réaliser des investissements durables que la société de gestion définit comme toute activité dont au moins 25% du chiffre d'affaires (i) contribue aux 17 Objectifs de Développement Durable tels que définis par l'ONU (ODD) et/ou (ii) est alignée à la taxinomie et participant ainsi à l'atténuation du changement climatique, l'adaptation au changement climatique, l'utilisation durable et la protection des ressources aquatiques et marines, la transition vers une économie circulaire, la prévention et la réduction de la pollution, et/ou la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

L'objectif d'investissement durable poursuivi par PLUVALCA DISRUPTIVE OPPORTUNITIES est la digitalisation au service de l'amélioration des conditions de vie et la réduction de l'impact négatif des opérations des sociétés sur l'environnement : "Tech for good".

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier entend partiellement réaliser ne causent-ils pas de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?

Les indicateurs utilisés par PLUVALCA DISRUPTIVE OPPORTUNITIES sont détaillés dans la politique de prise en compte des risques de durabilité et des principales incidences négatives disponible sur le site : <https://www.arbevel.com/fr/notre-demarche-isr>.

Dans quelle mesure les investissements durables sont-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme? Description détaillée:

PLUVALCA DISRUPTIVE OPPORTUNITIES reporte sur l'adhésion des sociétés en portefeuille au Pacte Mondial (« UN Global Compact »). Les controverses très sérieuses relatives à ces principes directeurs provoquent l'exclusion normative des sociétés.

Ce produit financier prend-il en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

- Oui, PLUVALCA DISRUPTIVE OPPORTUNITIES prend en considération tous les indicateurs des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité dans le cadre de sa gestion. Les risques climatiques sont particulièrement suivis avec un outil propriétaire permettant de connaître la trajectoire climatique des OPC gérés.
Le gérant surveille ces indicateurs et s'engage auprès des entreprises ayant des indicateurs de risque lui semblant excessifs.
Les informations relatives aux principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité sont disponibles sur le site internet de la société de gestion : <https://www.arbevel.com/fr/notre-demarche-isr>.

Non

Quelle stratégie d'investissement ce produit financier suit-il ?

PLUVALCA DISRUPTIVE OPPORTUNITIES est un fonds d'actions européennes multithématique essentiellement investi en moyennes capitalisations boursières. Il est exposé aux sociétés agissant dans les secteurs technologiques, au sens large incluant : la digitalisation, l'automatisation, la robotique, les « Fintechs » et « Medtechs »; ainsi que tout autre secteur pouvant bénéficier de tendances de croissances structurelles soutenues par les innovations technologiques (i.e. transition énergétique).

Quels sont les éléments contraignants de la stratégie d'investissement utilisés pour sélectionner les investissements afin d'atteindre chacune des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce produit financier ?

Afin de promouvoir ses caractéristiques environnementales et sociales, l'équipe de gestion de PLUVALCA DISRUPTIVE OPPORTUNITIES s'engage à tout moment à :

- exclure les deux plus mauvais déciles en termes ESG de son univers d'investissement ;
- garantir que l'intensité carbone moyenne du fonds soit à tout moment inférieure à celle de son univers d'investissement.

Par ailleurs, la stratégie d'investissement de PLUVALCA DISRUPTIVE OPPORTUNITIES est également contrainte par :

- des exclusions sectorielles, normatives et géographiques détaillées dans la politique d'exclusion de la société de gestion (<https://www.arbevel.com/fr/notre-demarche-isr>) ;
- la gestion des controverses susceptibles d'exclure temporairement ou définitivement un émetteur des valeurs éligibles au portefeuille.

Quel est le taux minimal d'engagement pour réduire la portée des investissements envisagés avant l'application de cette stratégie d'investissement ?

Dans le cadre de la labellisation, PLUVALCA DISRUPTIVE OPPORTUNITIES exclut les deux derniers déciles de son univers d'investissement et applique la politique d'exclusion dédiée aux fonds labellisés disponible sur le site <https://www.arbevel.com/fr/notre-demarche-isr>.

Quelle est la politique suivie pour évaluer les pratiques de bonne gouvernance des sociétés bénéficiaires des investissements ?

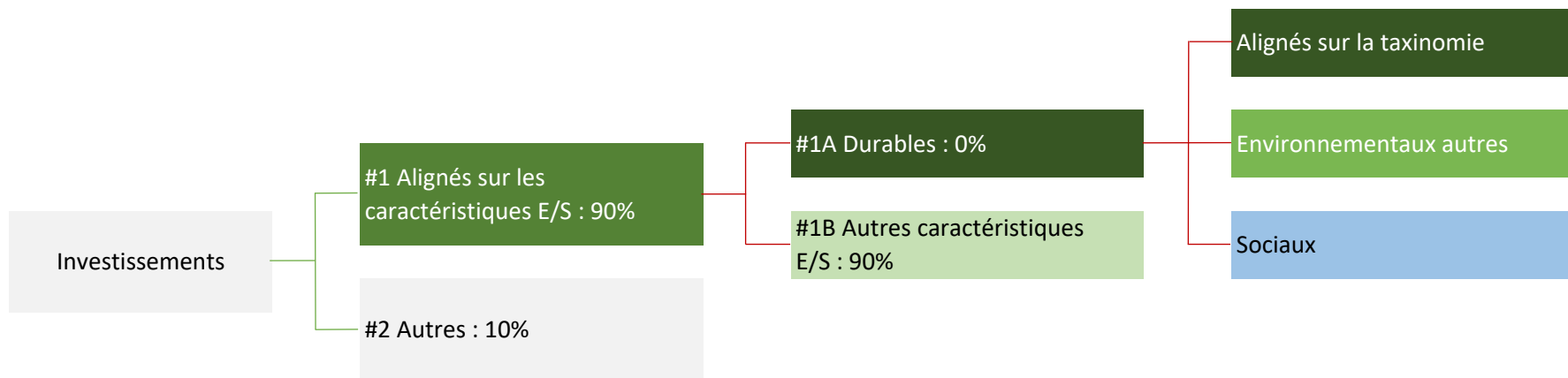
Les pratiques de bonne gouvernance des émetteurs constituant l'univers d'investissement de PLUVALCA DISRUPTIVE OPPORTUNITIES sont intégrées à l'analyse extra-financière des émetteurs. L'évaluation de la performance extra-financière des émetteurs en matière de gouvernance s'appuie notamment sur les indicateurs suivants : (i) l'indépendance des Conseils d'administration, (ii) la gouvernance d'entreprise, (iii) l'éthique d'entreprise et (iv) les politiques de transparence fiscale.

Eu égard à l'importance accordée par Financière ARBEVEL à la qualité des structures de direction des émetteurs, les indicateurs de gouvernance seront pondérés à 50% dans la note extra-financière finale.

Quelle est l'allocation des actifs prévue pour ce produit financier ?

Conformément à son approche « Best in Universe », PLUVALCA DISRUPTIVE OPPORTUNITIES s'engage à être investi dans des émetteurs disposant d'une note extra-financière à hauteur de 90 % minimum de son actif net (hors liquidités et assimilées) et à exclure les deux derniers déciles en termes de notation ESG de son univers d'investissement.

PLUVALCA DISRUPTIVE OPPORTUNITIES pourra réaliser des investissements durables à hauteur de 0%.



- **Comment l'utilisation de produits dérivés atteint-elle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier ?**

L'utilisation de produits dérivés dans le cadre de la gestion de PLUVALCA DISRUPTIVE OPPORTUNITIES ne participe pas à la promotion des caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Dans quelle mesure minimale les investissements durables ayant un objectif environnemental sont-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Dans le cadre de sa gestion, 0% des investissements de PLUVALCA DISRUPTIVE OPPORTUNITIES ayant un objectif environnemental seront alignés sur la taxinomie de l'UE.

- **Quelle est la part minimale d'investissements dans des activités transitoires et habilitantes ?**

PLUVALCA DISRUPTIVE OPPORTUNITIES réalisera a minima 0% de ses investissements dans des activités transitoires et habilitantes.

Quelle est la part minimale d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Dans le cadre de sa gestion, 0% des investissements de PLUVALCA DISRUPTIVE OPPORTUNITIES ayant un objectif environnemental ne seront pas alignés sur la taxinomie de l'UE.

Quelle est la part minimale d'investissements durables sur le plan social ?

PLUVALCA DISRUPTIVE OPPORTUNITIES réalisera 0% d'investissements durables sur le plan social.

Quels investissements sont inclus dans la catégorie «#2 Autres», quelle est leur finalité et existe-t-il des garanties environnementales ou sociales minimales?

Les investissements inclus dans la catégorie «#2 Autres» correspondent aux investissements pour lesquels l'équipe de gestion n'a pas encore réalisé de notation.

Un indice spécifique a-t-il été désigné comme indice de référence pour déterminer si ce produit financier est aligné sur les caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promeut

PLUVALCA DISRUPTIVE OPPORTUNITIES n'utilise pas d'indice de référence aligné sur les caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promeut.

- ***Comment l'indice de référence est-il en permanence aligné sur chacune des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier ?***

Non applicable.

- ***Comment l'alignement de la stratégie d'investissement sur la méthodologie de l'indice est-il garanti en permanence ?***

Non applicable.

- ***En quoi l'indice désigné diffère-t-il d'un indice de marché large pertinent ?***

Non applicable.

- ***Où trouver la méthode utilisée pour le calcul de l'indice désigné ?***

Non applicable.

Où puis-je trouver en ligne davantage d'informations spécifiques au produit ?

De plus amples informations sur le produit sont accessibles sur le site internet : www.arbevel.com